



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Situation préoccupante des orthophonistes

Question écrite n° 10158

Texte de la question

M. Matthieu Bloch appelle l'attention de M. le ministre auprès de la ministre du travail, de la santé, de la solidarité et des familles, chargé de la santé et de l'accès aux soins, au sujet de la situation préoccupante des orthophonistes et de l'accès aux soins orthophoniques partout sur le territoire. Le 18 septembre 2025, les orthophonistes se sont mobilisés dans toute la France afin d'alerter sur la pérennité de leur exercice et la continuité des soins, dans un contexte de tensions budgétaires et d'instabilité politique. À l'hôpital comme dans le secteur médico-social, les orthophonistes salariés dénoncent des rémunérations insuffisantes, qui compromettent l'attractivité des postes et expliquent le grand nombre de postes vacants. Ces difficultés menacent directement la prise en charge des patients les plus fragiles. De leur côté, les orthophonistes libéraux exercent dans un cadre de plus en plus contraint, sans perspectives d'évolution, alors même que les besoins augmentent fortement du fait du vieillissement de la population, des suites d'accidents vasculaires cérébraux, des maladies chroniques, des troubles du neuro-développement et de nombreuses autres pathologies. Les organisations représentatives de la profession réclament ainsi des mesures immédiates : une revalorisation des orthophonistes salariés afin de renforcer les recrutements dans les établissements, la poursuite des revalorisations conventionnelles en libéral, notamment pour les bilans, la reconnaissance de l'orthophonie comme profession de santé de premier recours avec généralisation de l'accès direct ainsi que des garanties concernant la soutenabilité économique des cabinets et l'avenir des retraites. Par ailleurs, l'actualité récente a mis en lumière des inquiétudes croissantes concernant le remboursement des soins orthophoniques pour des milliers d'enfants suivis en centres médico-psychologiques, soulevant de nouvelles incertitudes sur l'accès effectif aux soins (Le Monde, 12 septembre 2025). Aussi, il lui demande quelles mesures il entend prendre pour garantir à la fois l'attractivité du métier d'orthophoniste, la pérennité de l'offre de soins et l'égalité d'accès aux soins orthophoniques pour tous les patients, en particulier les plus vulnérables.

Données clés

Auteur : [M. Matthieu Bloch](#)

Circonscription : Doubs (3^e circonscription) - Union des droites pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 10158

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : [Santé et accès aux soins](#)

Ministère attributaire : [Santé, familles, autonomie et personnes handicapées](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [7 octobre 2025](#), page 8416